

ETAT DE FRIBOURG Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement - DIME Service des ponts et chaussées - SPC					Commune de ... "logo"				
Axe(s) "n°" *		Désignation "Désignation officielle de l'axe" *			PR "n°" - "n°"		Chantier PCAM xxxx		
Titre 1 : Désignation du projet officielle Titre 2 : Phase Titre 3 : Type / Contenu du plan : Titre 4 : Spécification, partie du projet concerné								" logo " " Auteur du projet " "Adresse"	
Echelle 1 : xxx		Format ... X ... cm		Objet R		Numéro nX-YY-nZi			
Ind.	Date	Dess	Visa	Désignation / Historique					
	31.12.22	AB		Dessin d'origine					
a	01.01.23	AB		Modification ...					
b									

Modèle de page de titre
pour les projets d'infrastructure de
mobilité cantonale et communale

Version du 04.09.2026

Modèle des signatures :

MO-5

(Pour la procédure de mise à l'enquête)

L'AUTEUR DU PROJET	LE (LA) SYNDIC (QUE) DE LA COMMUNE DE
.....	

Ce plan figure uniquement à titre indicatif. Pendant l'enquête publique, aucune opposition ne peut être déposée concernant la signalisation ou le marquage. La procédure prévue par la législation sur la signalisation reste réservée.

Modèle des signatures :

MO-1

L'AUTEUR DU PROJET	L'INGENIEUR CANTONAL
.....	

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE
N° DU

MODIFICATIONS SECONDAIRES APORTEES AU PROJET SELON L'ART. 101 al. 1 let. d LMob
SUITE A LA MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

ADOpte PAR LE SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES
FRIBOURG, LE :

L'INGENIEUR CANTONAL	SECTION PROJETS ROUTIERS CANTONAUX
.....	

APPROUVE PAR LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL,
DES INFRASTRUCTURES, DE LA MOBILITE ET DE L'ENVIRONNEMENT
FRIBOURG, LE : LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR
.....

Modèle des signatures :

MO-5'

(Pour la procédure de légalisation de la signalisation)

L'AUTEUR DU PROJET	LE (LA) SYNDIC (QUE) DE LA COMMUNE DE
.....	

PLAN ACCOMPAGNANT LA DECISION DU SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES
DU

L'INGENIEUR CANTONAL
.....

Modèle des signatures :

MO-2

L'AUTEUR DU PROJET	LE (LA) SYNDIC (QUE) DE LA COMMUNE DE	L'INGENIEUR CANTONAL
.....		

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE
N° DU

MODIFICATIONS SECONDAIRES APORTEES AU PROJET SELON L'ART. 101 al. 1 let. d LMob
SUITE A LA MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE
LE :

LE (LA) SYNDIC (QUE)	LE (LA) SECRETAIRE
.....	

ADOpte PAR LE SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES
FRIBOURG, LE :

L'INGENIEUR CANTONAL	SECTION PROJETS ROUTIERS CANTONAUX
.....	

APPROUVE PAR LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL,
DES INFRASTRUCTURES, DE LA MOBILITE ET DE L'ENVIRONNEMENT
FRIBOURG, LE : LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR
.....

Modèle des signatures :

MO-6

L'AUTEUR DU PROJET	SECTION PROJETS ROUTIERS CANTONAUX
.....	

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE
N° DU

MODIFICATIONS SECONDAIRES APORTEES AU PROJET SELON L'ART. 101 al. 1 let. d LMob
SUITE A LA MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Modèle des signatures :

MO-3

L'AUTEUR DU PROJET	LE (LA) SYNDIC (QUE) DE LA COMMUNE DE	L'INGENIEUR CANTONAL
.....		

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE
N° DU

MODIFICATIONS SECONDAIRES APORTEES AU PROJET SELON L'ART. 101 al. 1 let. d LMob
SUITE A LA MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE
LE :

LE (LA) SYNDIC (QUE)	LE (LA) SECRETAIRE
.....	

VALIDE PAR LE SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES
SOUS L'ANGLE DE LA MODIFICATION DU DOMAINE PUBLIC CANTONAL
FRIBOURG, LE :

L'INGENIEUR CANTONAL	SECTION PROJETS ROUTIERS CANTONAUX
.....	

APPROUVE PAR LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL,
DES INFRASTRUCTURES, DE LA MOBILITE ET DE L'ENVIRONNEMENT
FRIBOURG, LE : LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR
.....

Modèle des signatures :

MO-7

L'AUTEUR DU PROJET	LE (LA) SYNDIC (QUE) DE LA COMMUNE DE	L'INGENIEUR CANTONAL
.....		

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE
N° DU

MODIFICATIONS SECONDAIRES APORTEES AU PROJET SELON L'ART. 101 al. 1 let. d LMob
SUITE A LA MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE
LE :

LE (LA) SYNDIC (QUE)	LE (LA) SECRETAIRE
.....	

VALIDE PAR LE SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES
SOUS L'ANGLE DU RESEAU CYCLABLE CANTONAL
FRIBOURG, LE :

L'INGENIEUR CANTONAL	SECTION PROJETS ROUTIERS CANTONAUX
.....	

APPROUVE PAR LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL,
DES INFRASTRUCTURES, DE LA MOBILITE ET DE L'ENVIRONNEMENT
FRIBOURG, LE : LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR
.....

Modèle des signatures :

MO-4

L'AUTEUR DU PROJET	L'INGENIEUR CANTONAL
.....	

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE
N° DU

MODIFICATIONS SECONDAIRES APORTEES AU PROJET SELON L'ART. 101 al. 1 let. d LMob
SUITE A LA MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE
LE :

LE (LA) SYNDIC (QUE)	LE (LA) SECRETAIRE
.....	

APPROUVE PAR LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL,
DES INFRASTRUCTURES, DE LA MOBILITE ET DE L'ENVIRONNEMENT
FRIBOURG, LE : LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR
.....

Modèle des signatures :

MO-8

L'AUTEUR DU PROJET	LE (LA) SYNDIC (QUE) DE LA COMMUNE DE	L'INGENIEUR CANTONAL
.....		

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE
N° DU

MODIFICATIONS SECONDAIRES APORTEES AU PROJET SELON L'ART. 101 al. 1 let. d LMob
SUITE A LA MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE
LE :

LE (LA) SYNDIC (QUE)	LE (LA) SECRETAIRE
.....	

VALIDE PAR LE SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES
SOUS L'ANGLE DU RESEAU CYCLABLE CANTONAL
FRIBOURG, LE :

L'INGENIEUR CANTONAL	SECTION PROJETS ROUTIERS CANTONAUX
.....	

APPROUVE PAR LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL,
DES INFRASTRUCTURES, DE LA MOBILITE ET DE L'ENVIRONNEMENT
FRIBOURG, LE : LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR
.....